

Commune d'AILLY-SUR-NOYE

Conseil Municipal du 15 mars 2023

Extrait du registre des délibérations

n° 2023-03-15-04

Date de la convocation 08/03/2023
Convoqués : 23 Présents : 18 Représentés : 4 Absents : 1
OBJET : Finances Budget annexe du plan d'eau Approbation du compte de gestion 2022

L'an deux mil vingt trois, le quinze mars à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre DURAND, Maire de la Commune.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs, Pierre DURAND, Christine BOURDELLE, Nicolas BLIN, Jean-Noël LECOINTE, Catherine CATHELY WANTIEZ, Maryse-Corinne ROSE, Edith DELBEY, Annie COCHET, Gérard LEROY, Patrick BERMOND, Richard BENOIT, Sonia DOUAY, Anne-Marie LATEUR, Céline TAMPIGNY (arrivée à 20h04), Vincent DAINE, Frédéric PINOIT, Paolo MARCELO, Marylène FRANZ

Étaient représentés : Pascale GIRARD par Pierre DURAND, Sébastien VILLAIN par Catherine CATHELY-WANTIEZ, Marie-Hélène MARCEL par Marylène FRANZ, Karine PAGEAU par Paolo MARCELO

Étaient absents : Tristan ROUSSEL DASSONVILLE

Monsieur Jean-Noël LECOINTE est désigné secrétaire de séance

Monsieur le Maire indique que les résultats du compte de gestion sont conformes aux résultats du compte administratif de l'exercice 2022.

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	372 780,03	74 044,74	446 824,77
Titres de recette émis (b)	229 257,52	85 256,96	314 544,46
Réductions de titre (c)			
Recettes nettes (d=b-c)	229 257,52	85 286,96	314 544,48
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	372 780,03	74 044,74	446 824,77
Mandats émis (f)	94 036,70	45 630,19	139 666,89
Annulations de mandats (g)			
Dépenses nettes (h=f-g)	94 036,70	45 630,19	139 666,89
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d-h) Excédent	135 220,82	39 656,77	174 877,59
(h-d) Déficit			

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide :

- D'approuver le compte de gestion 2022 du budget annexe du plan d'eau

Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes

Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie conforme

Le secrétaire de séance
Jean-Noël LECOINTE



Le Maire
Pierre DURAND

